

# 6.4

## Sanctions administratives pécuniaires

---

---

## 6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

#### 271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

## 6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

### 271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
ARIAS, J. ALBERTO	EXPLORATION DIA BRAS INC.	20090019909-1	2009-09-03	300,00 \$
ARMOYAN, GEORGE	FONDS DE REVENU SUPREMEX	20090019823-1	2009-09-03	5 000,00 \$
		20090019827-1	2009-09-03	3 000,00 \$
AWDE, JONATHAN CHARLES TIMOTHY	CORPORATION MINIERE NORTHERN STAR	20090019828-1	2009-09-03	500,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
		20090019830-1	2009-09-03	400,00 \$
		20090019831-1	2009-09-03	100,00 \$
BENVIE, ROBERT	SECTION ROUGE MEDIA INC.	20090019910-1	2009-09-03	5 000,00 \$
BRYCE, ROBERT	RESSOURCES ABITEX INC.	20090019857-1	2009-09-03	2 200,00 \$
BRYSON, GEORGE	CORPORATION URANIUM QUEST	20090019841-1	2009-09-03	2 100,00 \$
	RESSOURCES FREEWEST CANADA INC.	20090019858-1	2009-09-03	1 300,00 \$
COCHRANE, LANE	IPERCEPTIONS INC.	20090019904-1	2009-09-03	500,00 \$
COOL, KEVIN	CORPORATION BIG RED DIAMOND	20090019859-1	2009-09-03	200,00 \$
CRACOWER, BARRY	IPERCEPTIONS INC.	20090019905-1	2009-09-03	1 000,00 \$
DESBIENS, PIERRE-YVES	HORIZON SCIENCES & TECHNOLOGIES INC.	20090019860-1	2009-09-03	5 000,00 \$
DURST, GEORGE	INDUSTRIES RAYMOR INC.	20090019851-1	2009-09-03	1 400,00 \$
FONDS DE SOLIDARITE FTQ	ATRIUM INNOVATIONS INC.	20090019840-1	2009-09-03	600,00 \$
GAGNE, ANDRE	RESSOURCES ROBEX INC.	20090019838-1	2009-09-03	300,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
		20090019913-1	2009-09-03	100,00 \$
GAUTHIER, JACQUELIN	EXPLORATION NQ INC.	20090019839-1	2009-09-03	5 000,00 \$
GOSSELIN, REJEAN	MAYA OR & ARGENT INC.	20090019902-1	2009-09-03	700,00 \$
HART, JEFFREY	MAGASINS HART INC.	20090019852-1	2009-09-03	5 000,00 \$
KIS, DAPHNE	IPERCEPTIONS INC.	20090019906-1	2009-09-03	1 000,00 \$
KRUSHNISKY, ALAIN	RESSOURCES MAJESCOR INC.	20090019853-1	2009-09-03	400,00 \$
LACASSE, RICHARD-MARC	DITEM EXPLORATIONS INC.	20090019912-1	2009-09-03	10 000,00 \$
LAVIGUEUR, JEAN	IPERCEPTIONS INC.	20090019907-1	2009-09-03	1 000,00 \$
LEMIEUX, ANNIE	H2O INNOVATION INC.	20090019848-1	2009-09-03	5 000,00 \$
LEONARD, MICHEL	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	20090019861-1	2009-09-03	400,00 \$
LEVITT, JONATHAN	IPERCEPTIONS INC.	20090019908-1	2009-09-03	600,00 \$
LITTLE, JAMES	BANQUE ROYALE DU CANADA	20090019829-1	2009-09-03	5 000,00 \$
METRO INC.	METRO INC.	20090019816-1	2009-09-03	3 100,00 \$
PERLUS MACROCAP FUND	ROCTEST LTEE	20090019824-1	2009-09-03	800,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
RENAUD, PHILIP	EXPLORATION DIA BRAS INC.	20090019903-1	2009-09-03	1 700,00 \$
		20090019911-1	2009-09-03	700,00 \$
RENAUD, RICHARD J.	ADALTIS INC.	20090019863-1	2009-09-03	2 000,00 \$
	RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	20090019862-1	2009-09-03	600,00 \$
RESSOURCES ANTORO INC.	CORPORATION BIG RED DIAMOND	20090019849-1	2009-09-03	100,00 \$
SAVOIE, PAUL-ANDRE	CORPORATION DATACOM WIRELESS	20090019864-1	2009-09-03	1 800,00 \$
SAVOIE, RAYMOND	DITEM EXPLORATIONS INC.	20090019865-1	2009-09-03	200,00 \$
	GASTEM INC.	20090019866-1	2009-09-03	100,00 \$
SILAS, RICHARD	CORPORATION MINIERE NORTHERN STAR	20090019867-1	2009-09-03	2 600,00 \$
TAGLIAMONTE, PETER WILSON	EXPLORATION SULLIDEN INC.	20090019832-1	2009-09-03	1 400,00 \$
TELLECHEA SALIDO, DANIEL	EXPLORATION DIA BRAS INC.	20090019850-1	2009-09-03	5 000,00 \$
TROTTIER, JACQUES	STELLAR PACIFIC VENTURES INC.	20090019868-1	2009-09-03	500,00 \$

### 6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

#### 6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

#### 6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information